



**AVIS DE COMPÉTITION  
Défi Sylvia-Snider 2019**

**PRÉSENTÉE PAR  
CPA Ook-Pic  
Région Mauricie**

**DU : 26 janvier, 2019**

**AU : 26 janvier, 2019**

**SANCTION : IC-18-086**

**Sanctionnée par Patinage Québec**

## **Détail de sanction – COMPÉTITIONS INTERCLUBS**

**Le CPA Ook-Pic**

**ANNONCE LA TENUE DE L'invitaiton Défi Sylvia-Snider 2019**

**Dates : 26 janvier, 2019 au 26 janvier, 2019**

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans une des régions ou des clubs suivants :

Un patineur qui s'entraîne à temps plein dans un programme sport-étude reconnu peut également s'inscrire si la région du sport-études est invitée.

Un patineur de catégorie Senior, Junior, Adulte et Olympiques spéciaux est admissible même si sa région n'est pas invitée.

1. Mauricie

**Président(e) comité organisateur :** Josée Gariepy  
# Téléphone : 819 269-3889 Courriel : rox\_patin\_1@hotmail.com  
**Représentant(e) technique :** Geneviève Garceau  
**Spécialiste de données en chef :** Lucie Lorrain  
**Spécialiste de données informatiques :** Jessie Côté

## **PATINAGE QUÉBEC N<sup>O</sup> DE SANCTION :IC-18-086**

**NOM DU CLUB HÔTE :** CPA Ook-Pic  
**SITE INTERNET :** patinagemauricie.com  
**COURRIEL :** rox\_patin\_1@hotmail.com  
**TÉLÉPHONE :** 819 269-3889

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association.

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## 1. Endroit

La compétition se tiendra à :

### GLACE 1

Aréna de Grand-Mère  
601 3e avenue  
Shawinigan, Qc, G9T 2V3

## 2. Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de                      Glace 1 : 85' X 200' (Standard LNH)

## 3. Responsabilités

Patinage Canada, Patinage Québec, l'Association régionale et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, Patinage Québec, l'Association régionale et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

## 4. Conduite des concurrents

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclu de toute compétition subséquente.

## 5. Restrictions

- A) Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel.
- B) **Autres restrictions** approuvées par le comité provincial :
  - a) Aucune demande spéciale de journée et d'heure de passage ne sera retenue.

## 6. Inscription

**Internet** : patinagemauricie.com

**Date limite** : 23 décembre, 2018

## 7. Mode(s) de paiement :

- Carte de crédit (Visa ou Mastercard)
- Chèque ou mandat poste

Les chèques ou mandats poste doivent être libellés à l'ordre de ACPAM et datés **au plus tard le 23 décembre, 2018**. À l'adresse suivante :

A/S Roxane Abel / Mes premiers jeux  
CPA Ook-Pic  
317 rue Chapleau  
La Tuque, Qc, G9X 3X4

**Aucun chèque postdaté après le 23 décembre, 2018 ne sera accepté.**

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite.

Des frais de 35 \$ seront appliqués sur les chèques sans provision.

Aucun remboursement après la date limite d'inscription.

## 8. Frais d'inscription :

50 \$ par événement Norme de performance;

25 \$ par événement Patinage Plus;

## 9. Date limite des tests

La date limite des tests est la même que la date limite d'inscription.

## 10. Système de notation



- Le système de «Norme de performance».

## 11. Musique

Chaque patineur ou couple de patineurs devra fournir deux (2) CD lors de l'enregistrement, au moins une (1) heure avant le début de son épreuve.

### **Norme pour les CD**

(1) Il ne doit y avoir qu'un seul programme par CD.

(2) Ils doivent être enregistrés en format MUSIQUE (Audio).

(3) Le nom du concurrent, de la concurrente suivi de la catégorie, du type de programme – Court ou Libre, et de la durée de la musique doivent être clairement inscrits sur l'étiquette du CD.

(4) Les fichiers MP3 ne sont pas acceptés.

(5) Les disques doivent être présentés dans leurs boîtiers protecteurs.

Nettoyez bien vos disques et assurez-vous qu'ils ne soient pas égratignés afin d'éviter tout problème de lecture.

## **12. Accréditation des participants**

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD ainsi que la feuille de contenu de programme.

## **13. Accréditation des entraîneurs**

[Politiques et procédures de Patinage Canada](#) s'applique.

### **Entrée Gratuite**

Vous possédez une carte photo d'entraîneur valide émise par Patinage Québec.

Vous êtes un entraîneur d'une section invitée autre que la section Québec.

Afin de recevoir une accréditation, les entraîneurs professionnels de Patinage Canada doivent satisfaire aux exigences suivantes :

- détenir un statut « Entraîneur régional en formation » ou de niveau plus élevé;
- détenir un certificat valide de secourisme;
- faire faire une vérification des antécédents judiciaires par une entreprise approuvée par Patinage Canada et obtenir un statut « autorisé »;
- les entraîneurs certifiés doivent maintenir un statut certifié du PNCE conformément à la Politique sur le maintien de certification de l'Association canadienne des entraîneurs (ACE)
- convenir au Code de déontologie à Patinage Canada.
- A terminé la formation de leader d'activité de Respect et sport. Un entraîneur doit renouveler la certification de cette formation tous les trois ans.

### **Entrée permise – Frais de 15\$**

- Vous ne possédez pas la carte photo des entraîneurs émise par Patinage Québec;
- Votre nom est sur la liste des entraîneurs ET
- Vous devrez présenter une carte d'identité avec photo, ex. : carte d'assurance maladie ou permis de conduire ETC.

### **Si votre nom n'est pas sur la liste vous devrez présenter :**

Carte photo des entraîneurs de Patinage Québec ET / OU si certaines dates sont échues OU que vous n'avez pas encore reçu votre carte :

Documents suivants :

- Preuve que vous êtes membres pour la saison en cours.
- Preuve de certification
- Carte valide de premiers soins
- Preuve que le BackCheck est à jour

Deux entraîneurs par concurrente ou concurrent seront accrédités. Deux personnes seulement, choisies par le patineur, la patineuse ou le couple, seront admises au niveau de la glace.

## TABLEAU D'ACCREDITATION

ACCREDITATION DES ENTRAÎNEURS - QUALIFICATIONS EXIGÉES										
	Patineurs STAR Toutes catégories Toutes disciplines	Pré-Juvenile	Juvenile	Pré-novice	Novice	Junior	Senior	Intermédiaire	Ouverte	Adultes Toutes catégories Toutes disciplines
<b>COMPÉTITIONS INVITATIONS</b>										
Clubs, Interclubs, Régionales, Interrégionale	Régional									Régional
<b>COMPÉTITIONS PROVINCIALES ET NATIONALES</b>										
Champ. d'été / Georges-Éthier/ Jeux QC - Participation		Régional	Régional	Régional	Régional	Régional	Régional			
STAR / Michel-Proulx	Régional									Régional
Sous-Section : Dames Pré-novice à Senior				Provincial	Provincial	Provincial	Provincial			
Championnats "A" Section QC				Provincial	National	National	National			
Championnats "B" Section QC		Régional	Régional							
Défi				Provincial	National	National	National			
Championnats Nationaux					National	National	National			
Championnats canadiens pour adultes										Régional
<b>COMPÉTITIONS PATINAGE SYNCHRONISÉ</b>										
Régionaux de patinage synchronisé - QC		Régional	Régional	Provincial	National	National	National	National	National	Régional
Championnats canadiens pour adultes										Régional
Championnats canadiens de synchro					National	National	National	National	National	
NB : Entraîneur régional = Niveau 1 // Entraîneur provincial = Niveau 2 // Entraîneur national = Niveau 3										

### 14. Frais d'admission

- 12 ans et plus : 5 \$
- 6 à 12 ans : Gratuit
- 5 ans et moins : Gratuit
- Chaperon : Gratuit

Les patineurs et leur chaperon auront un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation.

### 15. Chaperons

Les chaperons sont autorisés dans la chambre des patineurs seulement pour les catégories suivantes : (une seule personne par participant)

- Patinage Plus;
- STAR 1, STAR 2, STAR 3, STAR 4 moins de 10 ans et STAR 5 moins de 10 ans;

## **16. Prix**

### **16.1 Volet épreuve CPC**

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix. Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul participant, le patineur recevra une médaille.

### **16.2 Volet Norme de Performance**

Les patineurs recevront un ruban et un certificat selon la norme de performance atteinte.

### **16.3 Volet Norme de Performance avec classement**

Des médailles seront remises aux 3 premiers et tous les participants recevront un certificat selon la norme de performance atteinte.

## **17. Trophée perpétuel**

Aucun trophée ne sera remis au club ayant accumulé le plus de points selon les critères du comité organisateur.

## **18. Horaire de la compétition**

Un horaire provisoire sera disponible sur le site Internet, après la date limite des inscriptions.

## **19. Formation des groupes**

Pour les catégories patinage de compétition, les groupes seront formés par un tirage au sort, selon les règlements de Patinage Canada.

Pour toutes les catégories de patinage STAR, les groupes seront formés par âge, selon les [règlements de Patinage Canada](#).

## **20. Vidéo**

Non Disponible.

## **21. Photos**

Non Disponibles.

## **22. Restaurants**

Casse-croûte ouvert sur place.

## ANNEXE – PATINAGE STAR

---

### ADMISSIBILITÉ

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les [règlements](#) de Patinage Canada.

**Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie compétitive et une catégorie STAR pour la même discipline (exemple : en simple) lors de la même compétition.**

- Les patineurs **ne peuvent pas** s'inscrire dans une catégorie STAR, après s'être **inscrits** aux « Championnats « sous-section » et/ou « A » ou « B » de section Québec – Patinage Canada » de l'année courante (**2018-2019**) pour la même discipline.

- **Année courante : 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019**

- Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans deux catégories de la même discipline. À l'exception des catégories STAR 7 et STAR 9 qui peuvent être jumelées à une autre catégorie STAR.

- **Année courante : 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019**

### RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence : [Exigence de programme de compétition de patinage STAR 2018-2019](#)

#### SYSTÈME DE NOTATION

- Le système de **Norme de Performance** est utilisé pour les catégories, STAR 1 à 3.

### PATINEURS EN SIMPLE

#### FILLES ET/OU GARÇONS

- **STAR 1**  
Test : Ne doivent avoir passé aucune partie du test Senior Bronze (STAR 6) de style libre.  
Âge : Aucune limite.

### ADMISSIBILITÉ

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les [règlements](#) de Patinage Canada.

Les patineurs doivent être inscrits Patinage Plus auprès de Patinage Canada.

Les patineurs peuvent recevoir des cours privés ou semi-privés avec des entraîneurs professionnels ou seulement des cours de groupe patinage plus avec assistant de programme.

Les patineurs **ont le droit de s'inscrire** dans une catégorie supérieure à leur qualification. (Exemple : un athlète ayant réussi l'étape 3 peut s'inscrire dans la catégorie Étape 5)

Le patineur ne doit avoir réussi aucun test de patinage STAR.

Le port du casque est obligatoire pour les participants n'ayant pas réussi l'étape 5.

### RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Tous les événements du volet Patinage Plus Étape se dérouleront par circuit.

La [Trousse Technique de Patinage Plus du Québec](#) doit être consultée pour chaque événement afin de connaître les circuits imposés.

Aucun autre élément technique ne peut être ajouté au circuit.

Les patineurs peuvent être accompagnés par un entraîneur ou un assistant de programme.

L'entraîneur ou l'assistant de programme peut faire un tour de circuit avec le patineur durant la période d'échauffement.

### SYSTÈME D'ÉVALUATION

- Le système de **Norme de Performance**.

### PATINEURS EN SIMPLE

- ✓ Filles
- ✓ Garçons

- **ÉTAPE 5**

Étape : Avoir réussi l'étape 5, mais pas plus.  
Âge : Aucune limite d'âge

- **ÉTAPE 4**

Étape : Avoir réussi l'étape 4, mais pas plus.  
Âge : Aucune limite d'âge

- ❖ Une musique de fond est permise durant les épreuves.